

CCI Observatoires

L'activité exportatrice

Normandie

Performance des entreprises normandes à l'export

En 2017, les échanges commerciaux de la France ont été dynamiques mais le déficit commercial s'est de nouveau dégradé. L'accélération de l'activité exportatrice (+ 4,5 %) a été conjuguée par une forte croissance des importations (+ 7 %). Le creusement du solde commercial repose en grande partie sur l'augmentation de la facture énergétique.

Au plan régional, les exportations normandes ont suivi la même tendance. Les performances à l'export ont toutefois été plus fortes puisque la Normandie enregistre l'un des plus forts taux de croissance (+ 8 %). Fragilisé par la hausse des prix pétroliers, le solde commercial normand s'est également dégradé. A l'exception de l'Afrique, les ventes ont augmenté dans l'ensemble des zones géographiques. Comme anticipé l'année dernière, un fort rebond vers l'Amérique s'est observé avec une croissance de 19 %. La Normandie demeure la 2^e région française la plus ouverte sur l'extérieur avec 35 % de son produit intérieur brut réalisé à l'export.

En 2017, la Normandie compte, 3 682 entreprises exportatrices ayant leur siège social dans la région.

Afin d'augmenter ce nombre et d'augmenter de manière durable le chiffre d'affaires des entreprises déjà présentes à l'international, la Région Normandie, l'AD Normandie, CCI International Normandie et Business France ont mis en place un guichet unique : l'Accélérateur Xport. Il vise à simplifier l'accompagnement des entreprises à l'international, quel que soit leur niveau d'exportation et leur projet de conquête des marchés.

Ce nouveau numéro de CCI Observatoires réalisé avec les partenaires de l'Accélérateur Xport et les services des Douanes de Normandie, dresse le bilan des échanges internationaux de la Normandie en 2017. A travers l'exploitation des données des Douanes, il fournit une vision partagée de la dynamique des exportations et des entreprises normandes sur les marchés internationaux.

En partenariat avec







A RETENIR

La Normandie réalise 33,2 milliards d'euros d'exportation

Avec 35 % du PIB dédié à l'export, la Normandie est la 2e région la plus ouverte sur l'extérieur

Plus de 3 680 entreprises normandes exportent

125 entreprises accompagnées par l'Accélérateur Xport en 9 mois

Forte croissance de l'export de produits agroalimentaire: + 11,3 %

Un rebond des ventes vers l'Amérique de 19 %

Le Royaume-Uni recule et devient le 5^e client de la Normandie : effet du Brexit?











BILAN 2017 ET TENDANCES 2018

Des échanges commerciaux dynamiques en Normandie

■ En 2017, le commerce international en France est marqué par une dégradation du déficit commercial. Malgré une dynamique positive des échanges commerciaux où les exportations ont progressé de 4,5 % et les importations de 7 %, le solde commercial national s'est alourdit observant une hausse de près de 25 % entre 2016 et 2017 (hors matériel militaire). Cette dégradation s'explique majoritairement par celle de la facture énergétique

La facture énergétique s'accroit après quatre années consécutives de baisse. Liée à l'évolution des cours du pétrole, il faut noter que le prix du baril de brent a

et un taux de change de l'euro par rapport au dollar

augmenté de 25 % en un an, passant de 43,5 dollars en 2016 à 54,3 dollars en 2017.

Avec 33,2 milliards d'euros d'exportations, soit 7,2 % des ventes nationales, la Normandie conserve son 6° rang des régions exportatrices Tableau 1

Les échanges commerciaux ont été dynamiques avec une croissance de 8 % des exportations. C'est le plus fort taux de croissance régional (derrière la Corse). L'augmentation des importations (+ 16,9 %) plus importante que les exportations a pour conséquence d'augmenter le déficit commercial qui a plus que doublé sur une année.

Encadré 1

qui s'est apprécié de 2 %.

Les premières tendances 2018

Sources : OMC ; Douanes - Données provisoires

L'Organisation Mondiale du Commerce a revu à la baisse les perspectives du commerce mondial. L'OMC table sur une croissance de 3,9 % du volume du commerce des marchandises en 2018, qui ralentira à 3,7 % en 2019. La montée des tensions commerciales reste le plus gros risque sur ces prévisions. L'Amérique du Nord est la zone géographique où la croissance des exportations serait plus forte, suivie par l'Asie et l'Europe.

D'après les premières données fournies par les Douanes sur le début d'année 2018, les échanges commerciaux normands suivent la même dynamique que 2017, à savoir une croissance des exportations mais aussi des importations, dans un contexte d'augmentation du coût des matières premières. La balance commerciale devrait continuer à se dégrader en 2018.

Tableau 1

Évolution des échanges de la Normandie en 2017 (en millions d'€ et en %) Source : Douanes (CAF-FAB hors matériel militaire). Réalisation : CCI Normandie

	Échanges (en millions d'€)	Évolution (2016-2017, en %)
Exportations	33 223	+ 8,0
Hors produits pétroliers	29 439	+ 5,6
Importations	39 025	+ 16,9
Hors produits pétroliers	23 912	+ 6,5
Solde commercial	- 5 802	+ 121,2
Hors produits pétroliers	5 527	+ 1,8



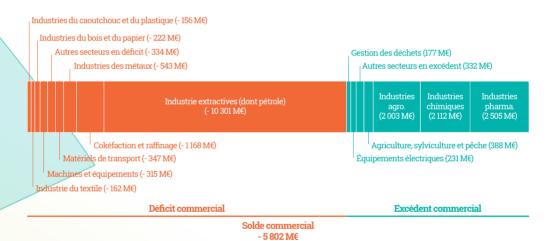
Adobe Stock © sdecoret

La Normandie, dépendante en partie des produits pétroliers **Graphique 1**, a subit la hausse de la facture énergétique. En isolant ces produits pétroliers, les exportations et importations ont augmenté, respectivement de 5,6 % et 6,5 %. **Le solde commercial devient quant à lui excédentaire de 5,5 milliards d'euros.**

Graphique 1

Les composantes du solde de la balance commerciale en Normandie (2017)

Source : Douanes (CAF-FAB hors matériel militaire). Réalisation : CCI Normandie

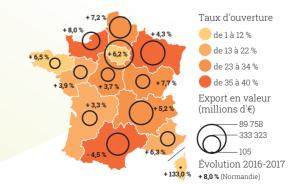


La Normandie reste l'une des régions les plus ouvertes sur l'extérieur. Les exportations pèsent pour 35 % de son Produit Intérieur Brut lui permettant de conserver son 2e rang derrière la région Grand-Est Carte 1.

Carte 1

Exportation et taux d'ouverture* des régions

Sources : Douanes (CAF-FAB hors matériel militaire), Insee - Comptes régionaux. Réalisation : CCI Normandie



^{*}Taux d'ouverture = (exportations / PIB) X 100 ©SIG CCIN/PEAT/JR/11-2018 BD TOPO©IGN-reproduction interdite

LES ENTREPRISES EXPORTATRICES

Des entreprises normandes solidement implantées sur les marchés internationaux

■ Dans un contexte où les exportations ont progressé, une légère baisse du nombre d'opérateurs s'observe, tant au plan national qu'au plan régional. D'après les derniers chiffres révisés par les Douanes, la Normandie dénombre 3 682 entreprises exportatrices¹ ayant leur siège social dans la région en 2017, soit 33 opérateurs de moins par rapport à 2016 (- 0,9 %) Tableau 2.

Un opérateur normand sur deux est un exportateur « régulier », c'est-à-dire qu'il a exporté en 2017 mais aussi en continu sur les 4 années précédentes.

La part de ces entreprises normandes implantées durablement sur les marchés internationaux reste quasiment stable par rapport à 2016. Le nombre d'exportateurs « réguliers » normands a légèrement augmenté de 0,8% en un an alors qu'une légère baisse s'observe au plan national (- 0,2 %).

941 opérateurs « entrants » sont enregistrés, c'est-àdire qu'ils ont exporté en 2017 mais pas en 2016. Le volume de ces entrants a diminué de 2,4 % en un an.

1 Un exportateur de la région est un exportateur ayant son siège social dans la région, les biens exportés peuvent l'être depuis une autre région.

Tableau 2

Typologie des entreprises exportatrices (2017) Source: Douanes. Réalisation: CCI Normandie

	Normandie	France métropolitaine
Nombre d'opérateurs	3 682	124 025
Évolution 2016-2017	- 0,9 %	- 0,2 %
Part des exportateurs "réguliers"	51 %	54 %
Évolution 2016-2017	+ 0,8 %	- 0,2 %
Part des exportateurs "entrants"	26 %	23 %
Évolution 2016-2017	- 2,4 %	- 1,9 %

Adobe Stock @ Panuwat



L'accélérateur Xport : guichet unique des entreprises normandes à l'international



Afin de simplifier le dispositif d'accompagnement des entreprises normandes à l'export, la Région Normandie, l'AD Normandie, CCI International Normandie et Business France ont décidé de partager leur expertise et de mutualiser leurs moyens en créant l'Accélérateur Xport.

C'est un guichet unique pour accompagner les entreprises qui souhaitent se lancer dans l'exportation ou se développer davantage leurs activités à l'international.

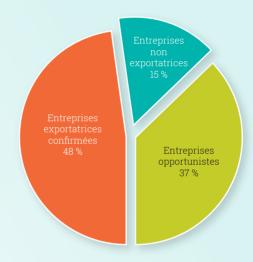
Ce guichet unique propose aux entreprises :

- Un accompagnement individuel renforcé de l'entreprise jusqu'aux marchés visés ;
- La préparation d'une stratégie et la mise en œuvre du plan d'action ;
- La mise en place de l'information, de la formation, des actions de prospection collectives et individuelles ;
- Le suivi et les recherches de financement ;
- L'appui d'un réseau mondial.

125 entreprises ont d'ores et déjà été accélérées par le dispositif en 9 mois. 52 % d'entre elles ne sont pas des « exportateurs confirmés » Graphique 2. L'intérêt du dispositif est de sécuriser la démarche des primo-exportateurs en les accompagnant pas à pas. La définition d'une stratégie export représente un besoin pour 28 % des entreprises accélérées Graphique 3.

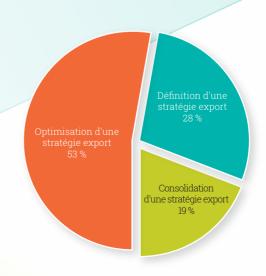
Graphique 2

Profil des entreprises accélérées en 2018 Source : Accélérateur Xport. Réalisation : CCI Normandie



Graphique 3

Besoins des entreprises accélérées en 2018 Source : Accélérateur Xport. Réalisation : CCI Normandie



L'EXPORT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Un rebond confirmé des exportations vers l'Amérique

■La Normandie s'est toujours distinguée des autres régions par rapport à son portefeuille de clients très diversifié. L'évolution de ses échanges commerciaux n'a pas toujours suivi la même tendance ou intensité gu'au plan national en 2017.

La zone Europe reste le marché de proximité représentant 58 % des exportations normandes.

Au sein de cette zone, l'Union Européenne qui concentre 92 % des échanges enregistre une croissance des échanges de 9,5 % (contre 3,3 % en France métropolitaine).

Avec une progression des ventes

de 3,4 %, l'Allemagne demeure le premier partenaire commercial de la Normandie. Hors Union Européenne, les échanges ont augmenté de 15 % (contre 3,5 % au plan national). Les échanges ont été bien orientés vers la Turquie (+ 14 %) qui fait son entrée dans le palmarès des pays clients de la Normandie et la Russie (+ 19 %) Graphique 4

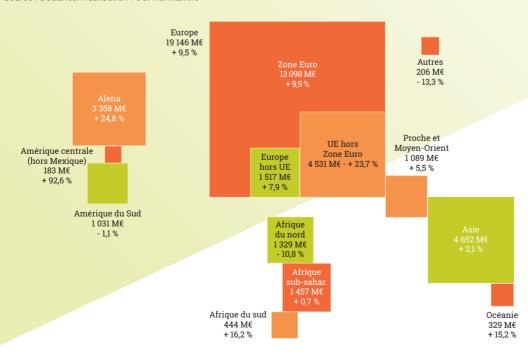
L'Asie demeure la 2° zone cliente de la Normandie pour la 3° année consécutive. Représentant 14 % des exportations régionales, la croissance a été moins forte en 2017 qu'auparavant. Les ventes y ont augmenté de 2 % alors qu'elles ont progressé au niveau national de 14 %. Un repli est observé vers l'Asie du Sud principalement vers l'Inde (- 26 %) et Singapour (- 3 %) alors que les exportations progressent de 9 % vers l'Asie du Nord. Les échanges ont plus que doublé vers la Corée du Sud (+ 61 %) qui devient le 12° client de la Normandie toutes zones géographiques confondues.

L'écart s'est resserré entre l'Asie et l'Amérique puisque cette zone représente également 14 % des exportations normandes. La croissance des échanges de

Carte 2

Les exportations normandes par grandes zones en 2017

Source : Douanes. Réalisation : CCI Normandie



Note: l'Alena est l'Accord de Libre Échange Nord-Américain entre les États-Unis, le Canada et le Mexique



Adobe Stock © Kalyakan

produits normands y a été très intense (+ 19 %) par rapport au plan national (+ 1,3 %). La progression des ventes vers les pays de l'ALENA a largement compensé le recul vers les autres pays émergents d'Amérique. En effet, les ventes ont été bien orientées vers les Etats-Unis (+ 25 %), le Mexique (+ 34 %) et le Canada (+ 9 %).

Avec une baisse de 3 % contre 1 % au niveau national, la part de l'Afrique dans les échanges normands recule légèrement. Malgré cette nouvelle contraction des échanges, le continent africain représente 3,2 milliards d'euros, soit 10 % des exportations normandes. Les ventes vers l'Afrique du Nord ont chuté

de 11 %, une chute engendrée par les moindres performances vers le Maroc (- 34 %). Concentrant 12 % des échanges vers l'Afrique, le Maroc sort du palmarès des clients normands. A l'inverse, les ventes vers l'Afrique Australe ont progressé de 16 %, tirées principalement par l'Afrique du Sud (+ 35 %) et l'Angola (+ 34 %).

Représentant 3,3 % des exportations régionales avec plus d'un milliard d'euros, le Proche et Moyen-Orient reste un débouché pour les produits normands. La Normandie demeure toujours 4e au rang des fournisseurs français. Liées principalement aux performances enregistrées vers les Emirats Arabes Unis (+ 14 %) et l'Israël (+ 22 %), les ventes normandes

ont augmenté de 6 % en un an, soit moins vite que la moyenne nationale (9 %).

Même s'il s'agit d'un faible débouché représentant 1 % des échanges normands, l'Océanie est une zone où la Normandie enregistre une forte croissance des ventes (+ 15 % en un an contre 4 % au niveau national). L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont les 2 principaux clients.

Enfin, comme en 2014, la Normandie dénombre 14 pays (à plus de 500 millions d'euros) dans son portefeuille de clients qui représentent 67 % des exportations normandes Graphique 4 .

Graphique 4

Poids des principaux pays clients de la Normandie (plus de 500 millions d'euros) et montant des exportations en 2017 - Source : Douanes. Réalisation : CCI Normandie

1. Allemagne	5. Royaume-Uni	9. Japon	13. Algérie
8,6 % (2 867,8 M€)	7,0 % (2 338,3 M€)	2,2 % (716, 4 M€)	1,9 % (618,2 M€)
2. États-Unis	6. Italie	10. Pologne	14. Turquie
8,3 % (2 761,1 M€)	7,0 % (2 323,7 M€)	2,1 % (694,4 M€)	1,5 % (505,2 M€)
3. Pays-Bas	7. Espagne	11. Brésil	
7,4 % (2 464,2 M€)	5,1 % (1 698,8 M€)	1,9 % (629,9 M€)	
4. Belgique	8. Chine	12. Corée du Sud	
7,1 % (2 368,0 M€)	5,0 % (1 662,1 M€)	1,9 % (620,9 M€)	

FOCUS PAYS

Zoom sur les échanges avec le Royaume-Uni et le Brexit

Lors du référendum du 23 juin 2016, 52 % des Britanniques s'étaient prononcés en faveur d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne. Cette sortie est prévue au plus tard le 30 mars 2019. Selon la formule retenue, « hard Brexit » ou « soft Brexit », les répercutions seront très variables pour les exportateurs normands qui doivent

d'ores et déjà anticiper de nouvelles

formalités douanières Encadré 2

Avec 2,3 milliards d'euros de produits normands exportés en 2017, le Royaume-Uni est devenu le 5° client de la région, soit 3 places de moins qu'en 2016 Graphique 5 Tous produits cumulés, la croissance des exportations a été de 2,9 %, fortement tirée à la hausse par les produits pétroliers raffinés dans un contexte d'élévation du cours du pétrole. En

isolant ces produits pétroliers, les exportations se sont finalement repliées de près de 7 %.

4 catégories de produits concentrent 65 % du montant exporté vers le Royaume-Uni Graphique 6 Il s'agit principalement des produits chimiques de base et matières plastiques (22 %), des produits pétroliers raffinés (18 %), des produits agroalimentaires (15 %) et enfin des matériels de transport (10 %).

Graphique 5

Évolution du Royaume-Uni parmi les principaux clients normands

Source : Douanes. Réalisation : CCI Normandie



Graphique 6

Principaux produits exportés vers le Royaume-Uni en 2017

Source : Douanes. Réalisation : CCI Normandie



Encadré 2

Les effets du Brexit vu par la Douane

À compter du **29 mars 2019 à minuit (heure de Paris)**, le Royaume-Uni deviendra un pays tiers. Le Royaume-Uni et l'Union européenne négocient actuellement les modalités de cette sortie. Deux scénarios sont possibles et génèrent des conséquences douanières importantes :

- Scénario 1 Si l'accord de retrait est ratifié avant le 30 mars 2019, la libre circulation des marchandises cessera de s'appliquer dans les échanges avec le Royaume-Uni seulement à partir du 1er janvier 2021, c'est-à-dire après une période de transition de 21 mois. Pendant cette période transitoire, bien que juridiquement hors Union européenne, le Royaume-Uni continuera à bénéficier des dispositions de l'Union douanière et du Marché intérieur. Ce qui signifie sur le plan douanier et des normes/réglementations, que rien ne changera par rapport à la situation actuelle.
- Scénario 2 Si l'accord de retrait n'est pas ratifié avant le 30 mars 2019, il n'y aura pas de période de transition et les formalités douanières seront rétablies dès le 30 mars 2019. Il s'agit là du scénario du «no deal».

La douane travaille depuis 2017 pour se préparer aux effets attendus du Brexit, y compris en cas de « no deal ». Elle a donc anticipé les effets du Brexit notamment sur son organisation en recrutant 700 douaniers supplémentaires, pour faire face à la charge de travail, d'ici à 2020. Cette année, ce sont déjà 250 douaniers qui ont été recrutés.

De leur côté, quelle que soit l'issue des négociations et le scénario applicable au 30 mars 2019, les entreprises françaises doivent dès à présent se préparer à intégrer la fonction « **dédouanement** » dans leurs process et leurs coûts pour les opérations commerciales avec le Royaume-Uni.

Ce besoin d'anticipation nécessite d'adopter les bons réflexes tels que :

- adapter ses circuits de distribution pour prendre en compte les nouvelles formalités douanières et sanitaires avec le Royaume-Uni;
- se renseigner sur l'origine des biens que l'on importe du Royaume-Uni (approvisionnement pays tiers) et les règles applicables (droits anti-dumping, règles d'origine, etc.);
- envisager de recourir à un représentant en douane pour effectuer les formalités douanières.
- prévoir, en cas de fournisseurs britanniques, de renégocier ses contrats pour faire supporter les coûts du dédouanement par le vendeur (Incoterms) ;
- etc.

Des questions très concrètes peuvent légitimement se poser pour les entreprises qui effectuent déjà ou qui souhaiteraient effectuer des échanges de marchandises avec le Royaume-Uni.

• Exemple n°1 - J'importe des viandes congelées du Royaume-Uni. Qu'est-ce qui va changer après le 29 mars 2019 pour mes importations en cas d'absence d'accord ?

Au-delà des droits de douane qui pourraient s'appliquer – ce point sera traité dans le cadre futur d'un éventuel accord de libre-échange - vous devrez, a minima, effectuer une déclaration d'importation une fois les contrôles vétérinaires effectués par les services du ministère de l'Agriculture. Vous devrez veiller à importer vos marchandises depuis un point frontière doté d'un poste d'inspection frontalier vétérinaire (PIF).

• Exemple n°2 - J'exporte des produits alcoolisés vers le Royaume-Uni. Comment cela va-t-il se passer après le 29 mars 2019 ?

Vous devrez déposer des déclarations d'exportation pour vos marchandises, assorties d'un Document d'Accompagnement Électronique (DAE) sauf si un accord permet la mise en place d'une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2020.

• Exemple n°3 - Pour éviter les risques d'engorgement en frontière, sera-t-il possible de dédouaner plus tard dans un autre point du territoire ?

Le rétablissement des formalités de transit des marchandises est probable dans la mesure où les Britanniques ont fait part de leur intention d'adhérer à la Convention pour le Transit Commun, une fois sortis de l'Union Européenne. Cette Convention est la base juridique du régime de transit tant pour l'Union européenne que pour certains de ses voisins comme la Suisse. La date d'entrée en vigueur des dispositions de cette Convention avec le Royaume-Uni n'est pas connue à ce stade, mais la Commission travaille avec les États parties à la convention pour recueillir leur accord le plus rapidement possible. Mis à part le cas particulier des contrôles vétérinaires et phytosanitaires obligatoires, la solution du transit permettrait alors de reporter l'accomplissement des formalités douanières.

Pour obtenir des informations détaillées sur les procédures et les formalités douanières et ainsi anticiper au mieux les conséquences douanières du Brexit, les entreprises sont invitées à contacter le Pôle Action Économique (PAE) le plus proche de leur implantation. Les PAE, via notamment leurs cellules conseils aux entreprises, sont disponibles pour apporter tout l'appui nécessaire aux entreprises pour faire face à cette échéance majeure. Les conseils sont personnalisés et gratuits.

Pour toute question relative aux contrôles sanitaires & phytosanitaires, les opérateurs doivent se rapprocher du ministère de l'Agriculture/SIVEP. Ils peuvent également consulter en ligne les notices publiées par la Commission européenne.

Coordonnées des PAE normands :



MINISTÈRE DE L'ÉCONO ET DES FINANCES



A Caen: pae-caen@douane.finances.gouv.fr (09 70 27 45 11/20) Au Havre: pae-le-havre@douane.finances.gouv.fr (09 70 27 41 41) A Rouen: pae-rouen@douane.finances.gouv.fr (09 70 27 39 11)

LES PRODUITS EXPORTÉS

Les produits chimiques et pharmaceutiques en tête

L'exportation est une composante essentielle de l'économie normande.

6 grandes familles de produits reflètent les spécialisations du tissu économique normand et les spécificités par rapport aux régions françaises. Ainsi, les produits chimiques (dont les parfums et cosmétiques), les produits pharmaceutiques, les produits des industries agroalimentaires, les produits pétroliers raffinés, les matériels de transport et les produits agricoles pèsent pour plus de 24 milliards d'euros en 2017, soit 73 % des exportations normandes Graphique 7.

L'industrie chimique pèse pour plus de 6,6 milliards d'euros dans l'export normand (soit 20 %). Dans un contexte d'augmentation du prix des matières premières, les ventes ont augmenté de 4 % entre 2016 et 2017. Plus précisément, l'export de produits chimiques organiques de base et matières plastiques a augmenté alors que les produits cosmétiques et d'entretien ont légèrement baissé. L'Union

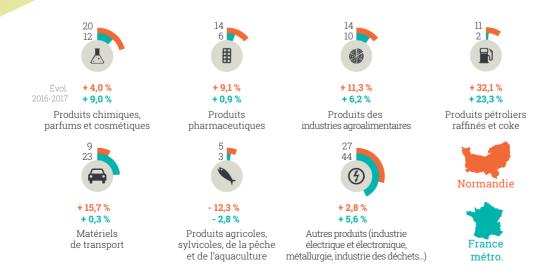
européenne demeure le marché de proximité où 70 % des ventes ont été réalisées en 2017.

Autre locomotive à l'export, l'industrie pharmaceutique normande représente 16 % des exportations nationales. Avec plus de 4,8 milliards d'euros, la Normandie est la 3e région française derrière l'Ile-de-France et les Pays de la Loire. Les ventes ont augmenté plus fortement en région qu'au plan national, respectivement de 9,1 % et 0,9 %. L'Asie et l'Océanie sont les 2 zones géographiques où les ventes se sont repliées Graphique 8. L'export vers l'Amérique a quant à lui doublé en an.

Les produits de la filière agroalimentaire véhiculent l'image de la Normandie à travers le monde. Ils représentent 14 % des exportations régionales atteignant plus de 4,6 milliards d'euros. La croissance à l'export de ces produits a été également plus forte en Normandie (+ 11,3 %) que la moyenne nationale (+ 6,2 %). 3 familles de produits représentant 81 % des produits agroalimentaires

Graphique 7

Répartition et évolution des exportations par catégorie de produits en 2017 (en %)
Source : Douanes. Réalisation : CCI Normandie



exportés ont bénéficié de cette croissance : les boissons alcoolisées distillées (+ 20 %), les produits alimentaires divers tels que le cacao, les chocolats, les plats préparés, le sucre, ... (+ 17 %) et les produits laitiers (+ 9,4 %).

Spécificité régionale de poids, la Normandie concentre 44 % des exportations françaises de produits pétroliers raffinés et reste la 1° région de France. D'un montant de 3,8 milliards d'euros, soit une croissance de 32 % par rapport à 2016, ces produits représentent 11 % des échanges normands. Le contexte d'augmentation du prix du baril de brent explique une partie de cette augmentation. La croissance s'observe vers l'ensemble des zones géographiques à l'exception du Proche et Moyen-Orient qui reste un client mineur en termes de vente.

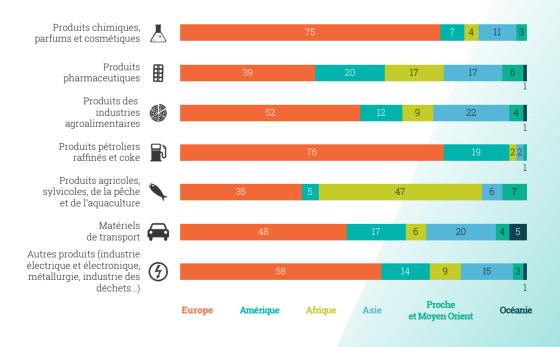
Les ventes de matériels de transport (hors matériels militaires) ont été bien orientées en 2017. Avec une croissance de 15,7 %, elles ont atteint un montant 2,9 milliards d'euros soit

9 % des exportations régionales. Ces bonnes performances ont été enregistrées dans l'ensemble des zones géographiques à l'exception de l'Afrique. L'Asie a doublé ses achats et représente 20 % des ventes normandes. Plus précisément, les produits issus de la construction automobile (y compris les remorques) ont augmenté de 31 % et les équipements automobiles de 4 %. Les produits de la construction aéronautique et spatiale ont quant à eux augmenté de 23 %.

Pour la 2e année consécutive, les exportations de produits agricoles se sont repliées de 12,3 % contre 2,8 % au plan national. Les exportations de céréales, représentant 68 % des produits agricoles exportés, ont chuté de 18 %. La concurrence d'une récolte mondiale abondante, particulièrement en Russie a pesé sur les cours des céréales. Tous produits agricoles confondus, la Normandie est la 1e région française à fournir l'Afrique, l'Amérique, l'Asie et le Proche et Moyen-Orient.

Graphique 8

Répartition des catégories de produits exportés par grande zone en 2017 (en %) Source : Douanes. Réalisation : CCI Normandie



Note méthodologique

Les données utilisées pour la réalisation de ce document sont issues des statistiques du commerce extérieur fournies par les services des Douanes. Elles sont à lire avec quelques précautions :

- Les chiffres sur les importations et les exportations font référence à des montants en valeur. Ils sont donc dépendants des fluctuations des prix des matières premières et des produits. Ils peuvent faire l'objet d'ajustement au cours des mois à venir en raison des opérations pouvant être comptabilisées a posteriori par les services douaniers.
- Les régions d'exportation des produits peuvent ne pas être les régions de production. En effet, les valeurs des exportations sont comptabilisées par les Douanes dans la région d'où sont exportés les biens et non d'où ils sont produits.

www.normandie.cci.fr Suivez-nous sur **y** et **i**n